

Panneau du projet – À venir en 2011



Pour faciliter la construction intégrale de la promenade Windsor-Essex en 2011, le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) et nos partenaires s'affaireront à un certain nombre d'activités clés.

Construction initiale

Facca Construction Inc. d'Essex parachèvera le contrat de 15,5 millions \$ de construction initiale de deux viaducs et d'un ouvrage antibruit à titre de composantes de la promenade Windsor-Essex. Ces travaux ont débuté en décembre 2009. Un viaduc est situé là où l'autoroute 3 surplombera la promenade et l'autre accueillera une future bretelle de sortie à partir de l'autoroute 401 en direction ouest jusqu'à l'autoroute 3 et le long de l'avenue Howard redessinée. L'ouvrage antibruit est d'une longueur d'environ deux kilomètres sur une hauteur de cinq mètres et il est attenant à la collectivité de Southwood Lakes, de l'avenue Howard au chemin North Talbot. L'ouvrage antibruit offrira une atténuation efficace du bruit à la collectivité adjacente. Il se caractérise par des panneaux transparents qui réduiront l'incidence visuelle de l'ouvrage antibruit chez les résidents et les automobilistes.

Trillium Court

Dans le cadre de l'étude sur le Projet de passage international de la rivière Détroit (Projet DRIC), on a établi que la collectivité de Trillium Court serait touchée. Le MTO travaille en étroite collaboration avec la Société de logements à but non lucratif de River Park et la Société immobilière de l'Ontario afin de coordonner un plan de réinstallation de la collectivité adapté aux besoins des résidents. La conception de la nouvelle collectivité est en cours de réalisation de la part d'Archer Architects Incorporated de Windsor, le début des travaux de construction étant prévu à l'été 2011.

Clôture commerciale/financière

Infrastructure Ontario, en partenariat avec le MTO, amorcera des pourparlers avec le promoteur privilégié. Par suite de « négociations fructueuses », le projet est censé parvenir à l'étape de la clôture commerciale et financière au début de 2011, ce qui signifie qu'on a signé les contrats pertinents, fixé le taux de financement, parachevé les coûts et les calendriers du projet, et dégagé les fonds au profit de l'initiative.

Protection environnementale

Des travaux environnementaux importants menés lors du processus d'évaluation environnementale se poursuivront, menant à la détermination des mesures de protection et d'atténuation environnementales qu'on intégrera aux contrats de construction. La conception des composantes du projet comprendra l'étude des solutions de rechange et l'élaboration de mesures pour protéger les collectivités, les espèces menacées, les pêches, la faune sauvage et la qualité de l'eau et atténuer les incidences sur ces éléments.

Consultation communautaire

La consultation publique se poursuivra durant les phases ultérieures de conception et de construction de la promenade Windsor-Essex.

On préparera les plans de consultation et on les mettra à la disposition du public pour fins d'examen dès le début des phases de conception. On consultera la collectivité sur les aspects clés du projet : protection environnementale, plans d'aménagement paysager, conception des mesures d'atténuation du bruit, questions liées à la propriété, étalement des travaux de construction et mesures d'atténuation connexes.

On annoncera les événements de consultation communautaire longtemps d'avance par l'intermédiaire des journaux locaux sur le site Web du projet à www.weparkway.ca.

Tous les travaux liés à la promenade Windsor-Essex sont réalisés conformément aux engagements documentés dans le Rapport d'évaluation environnementale approuvé et dans les permis obtenus auprès du ministère de l'Environnement de l'Ontario.